

14ème législature

Question N° : 22027	De M. Éric Ciotti (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique >justice	Tête d'analyse >procédures	Analyse > statistiques.
Question publiée au JO le : 26/03/2013 Réponse publiée au JO le : 24/12/2013 page : 13509		

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, aux fins de connaître le nombre définitif de procédures classées sans suite en 2012, ainsi que la nature dudit classement.

Texte de la réponse

L'ensemble des procédures classées sans suite en 2012 s'est élevé à 3 891 162. Le détail est présenté dans le tableau ci-dessous (source : cadres du parquet-SID).

Affaires classées pour cause d'absence d'infraction, d'infraction mal caractérisée ou motif juridique	495 677
dont absence d'infraction	143 161
dont infraction insuffisamment caractérisée	298 588
dont motif juridique	53 928
Affaires classées par défaut d'élucidation	2 619 981
Affaires classées pour inopportunité des poursuites	152 333
dont préjudice peu important	25 525
dont carence plaignant	12 768
dont comportement de la victime	7 085
dont désistement plaignant	19 140
dont recherche infructueuse	58 424
dont victime désintéressée d'office	8 008
dont régularisation d'office	17 227
dont état mental défaillant	4 156
Affaires classées après mise en oeuvre d'une procédure alternative ou d'une composition pénale	623 171
dont composition pénale	75 493
dont rappel à la loi	271 313
dont médiation	15 231
dont réparation mineurs	9 092
dont orientation vers structures sanitaires ou sociales	17 219



ASSEMBLÉE NATIONALE

dont injonction thérapeutique	2 702
dont régularisation sur demande du parquet	94 330
dont plaignant désintéressé sur demande du parquet	26 305
dont autres, de nature non pénale	111 486